

L'ajournement

de l'agriculteur, monsieur le Président, les commissions d'appel seront en bien meilleure position pour évaluer les solutions qui permettraient à l'agriculteur de s'en sortir.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais je dois interrompre l'honorable député. L'honorable député de Winnipeg-Nord a la parole.

• (1820)

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA—L'EFFET DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES SUR LES AUTEURS ET LES ARTISTES. B) LA RÉPERCUSSION SUR LES REVENUS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, à l'intérieur comme à l'extérieur du Parlement, on parle beaucoup des 75 millions de dollars qu'on a retranchés du budget de la Société Radio-Canada. Nous avons appris que la Société a dû remettre des avis de licenciement à 750 de ses employés. Ce qu'on oublie trop souvent, c'est que des milliers de personnes qui ne travaillent pas pour la société à plein temps, seront aussi affectées par ricochet. Je veux parler des auteurs, des comédiens, musiciens et danseurs pour n'en nommer que quelques-uns, qui ne sont pas employés par la Société mais qui, de temps à autre, collaborent à des émissions produites par elle. L'argent que leur verse la Société constitue une part importante de leurs revenus globaux. Désormais, des milliers d'entre eux seront privés de cette source de revenu du fait des compressions envisagées.

Avant et pendant la campagne électorale, la collectivité artistique et culturelle était vigoureusement intervenue auprès des trois partis politiques pour les inciter à continuer d'appuyer les activités artistiques et culturelles, afin d'éviter que notre pays ne devienne le 51^e État des États-Unis d'Amérique. Et chaque parti avait pris des engagements à l'égard des arts et de la culture.

Quand ils étaient dans l'opposition, les députés conservateurs avaient promis à la collectivité artistique et culturelle que s'ils étaient élus, ils maintiendraient le financement au moins au niveau de l'année précédente et compenseraient aussi l'augmentation du coût de la vie. Aujourd'hui que les conservateurs sont au pouvoir, ils ont annoncé des compressions budgétaires pour tous les organismes culturels dont le Centre national des arts, le Conseil des arts du Canada et l'Office national du film. En ce qui concerne Radio-Canada, la réduction atteint presque 10 p. 100. Comme je l'ai déjà dit, 75 millions de dollars de cette réduction touchent la programmation et 10 millions de dollars l'équipement technique.

Quand on interroge le ministre à ce sujet, il se contente de répondre que la Société a été invitée à réduire les frais administratifs et à maintenir la programmation. Je pense que la Société a fait beaucoup d'efforts pour y parvenir, mais l'ampleur des compressions est telle que la programmation aura à en souffrir. Si on met à pied 750 employés dont des auteurs, des producteurs, des animateurs sportifs et des présentateurs de nouvelles, les émissions à lesquelles ils collaborent vont disparaître.

Le ministre a affirmé que ce sont surtout les bureaux de Montréal et de Toronto qui seront touchés. C'est là que les grandes compressions vont s'appliquer. Or, les régions seront également touchées. Dans la ville de Winnipeg laquelle tient un rôle assez important dans le fonctionnement de la Société,

80 personnes sont mises à pied. A Vancouver, 70. A Windsor, 50, à Halifax, 45. Des mises à pied ont lieu dans chaque localité où Radio-Canada exerce ses activités. Ces gens-là étaient loin d'être inactifs. Ils collaboraient à la production d'émissions.

Qu'en sera-t-il maintenant de la programmation que la Société Radio-Canada avait été chargée de réaliser ce jour des années 30 où elle a été créée par un premier ministre conservateur, M. R. B. Bennett? Quand il a proposé la création de la Société Radio-Canada, M. Bennett a déclaré qu'il nous fallait une organisation comme celle-là pour mettre en relief l'identité canadienne.

Dans la ville de Winnipeg, les émissions prévues pour l'an prochain et pour lesquelles on aurait engagé des orchestres symphoniques et de musique de chambre seront supprimées à la fin de cette saison. Il n'y aura plus de dramatiques réalisées à Winnipeg et télévisées par la suite. C'est le résultat inévitable des mesures que prend ce gouvernement. C'est désastreux pour les arts et la culture au Canada. C'est catastrophique pour un pays comme le nôtre.

• (1825)

M. Geoff Scott (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, je vais me faire un plaisir, en répondant à mon éminent collègue de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), de parler plus en détail de la situation douloureuse dans laquelle se trouvent des écrivains, des créateurs, des musiciens, des danseurs, des chanteurs et d'autres artistes travaillant pour la Société Radio-Canada. Le fait que le budget de la Société soit réduit de 75 millions de dollars aura malheureusement des répercussions très regrettables sur les intéressés.

En premier lieu, j'estime important de souligner que le ministre, comme d'ailleurs la plupart des députés, considèrent que Radio-Canada joue un rôle crucial dans notre pays. Je suis personnellement un chaud partisan de Radio-Canada. Le député a rappelé, à juste titre, que la Société avait été créée par un gouvernement conservateur. Effectivement, elle a été créée à l'époque de R. B. Bennett. Nous sommes convaincus qu'elle contribue de façon essentielle à la vie culturelle de notre pays. Nous souhaitons que Radio-Canada fasse preuve, dans l'utilisation des fonds publics, d'une efficacité comparable à la créativité qu'elle manifeste dans ses programmes.

Le président de Radio-Canada a annoncé le 11 décembre les plans de la société pour retrancher 75 millions de dollars à son budget. Pour réduire son budget, Radio-Canada essaie de recourir à l'attrition, de ne pas combler les postes vacants, d'encourager les retraites anticipées, les mises à pied étant un dernier recours. Comme le ministre l'a annoncé à la Chambre vendredi dernier, il a approuvé la demande de modification du régime de pensions de Radio-Canada, ce qui facilitera la mise à la retraite anticipée et devrait minimiser les pertes d'emplois.

En faisant ses réductions budgétaires, Radio-Canada a annoncé qu'elle n'avait soustrait aucune activité à son examen. Par conséquent, je suppose que tous les aspects, y compris le travail à contrat, ont été étroitement examinés. Comme le ministre l'a dit, le président de Radio-Canada et lui-même, après des consultations sérieuses et complètes dans le cadre de leurs responsabilités et fonctions respectives, ont convenu que ces réductions de budget s'appliqueraient principalement aux secteurs administratifs de Radio-Canada, de façon à préserver